



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 12 juillet 2021

Siège de l'Organisation internationale de la vigne et du vin : la France, Etat-hôte de l'Organisation depuis sa création en 1924, propose aux Etats membres d'installer le siège de l'organisation à Dijon.

A l'occasion de l'assemblée générale de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV), le 12 juillet, la France a proposé aux 48 Etats membres l'installation à Dijon du nouveau siège de l'organisation, d'ici son centenaire en 2024. La décision finale sera prise par les Etats membres de l'OIV lors d'une prochaine assemblée générale, prévue en octobre.

Installée à Paris depuis sa fondation en 1924, l'Organisation internationale de la Vigne et du Vin est une organisation stratégique, en raison de la place qu'occupent la vigne et le vin dans la vie des 48 pays membres de l'Organisation tout autant que des défis, écologiques et économiques, que le secteur devra relever dans les années qui viennent.

L'année 2024 sera l'occasion pour l'organisation de célébrer son centenaire et de tracer des perspectives pour son avenir. En lien avec le Directeur général, et avec l'ensemble des membres, la France, en tant qu'Etat hôte, propose que l'OIV puisse célébrer ce centenaire dans de nouveaux locaux, qui reflètent ses ambitions, sont adaptés aux besoins de l'Organisation et contribuent à son rayonnement.

Des propositions de très grande qualité ont pu être étudiées comme celles de Bordeaux, Dijon et Reims, chacune des villes ayant proposé des bâtiments prestigieux liés à leur histoire. A l'issue d'un examen approfondi des différentes solutions par un comité de pilotage technique associant le Directeur général de l'OIV et le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le gouvernement français propose que la ville de Dijon puisse accueillir le siège de l'OIV.

Le projet présenté par la ville prévoit notamment la mise à disposition, après travaux, de l'Hôtel Bouchu d'Esterno, fleuron architectural de la ville datant du XVII^{ème} siècle. L'installation des locaux de l'OIV à Dijon permettrait à l'organisation de renforcer son rayonnement et de s'appuyer sur l'écosystème de la ville, qui est un pôle international reconnu en matière de recherche, de valorisation et de promotion de la vigne et du vin. A Dijon, l'OIV pourra ainsi profiter de la proximité de la future cité internationale de la gastronomie et du vin, de l'Institut

de la vigne Jules Guyot, de la Chaire UNESCO « Culture et traditions du vin » et de l'université de Bourgogne qui ouvrira la porte à de nouveaux partenariats scientifiques.

Cette proposition d'accueillir l'OIV à Dijon a été présentée ce jour par le Secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie, M. Jean-Baptiste Lemoyne, aux Etats membres de l'OIV, qui se prononceront sur le déménagement des locaux lors de l'assemblée générale du mois d'octobre.

Contacts presse

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Service de presse

Tél. : 01 43 17 57 57

presse.dcp@diplomatie.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Service de presse du ministère

Tél. : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance

Cabinet d'Olivier Dussopt

Tél. : 01 53 18 45 26/57

presse.mcp@cabinets.finances.gouv.fr